

Section de Nyon

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 MARS 2024 À LA SALLE DE CONFÉRENCE DU SECTEUR DC (REZ) À CHANGINS

La présidente ouvre la séance à 17h51 et salue l'Assemblée et notre invité : Luc PYTHON secrétaire de l'APC Malheureusement, Mélanie GLAYRE s'est excusée car elle a un empêchement professionnel de dernière minute.

15 membres et 1 invité sont présents, 39 personnes sont excusées.

« Si tout se passe comme prévu, vous aurez un nouveau président de section à la fin de cette assemblée. Après 10 années de présidence, je suis heureuse et fière de pouvoir passer la main et que la continuité soit assurée.

Bien sûr, ces changements devront être approuvés par l'Assemblée ce soir. »

L'invitation et l'ordre du jour ont été envoyés le 20 mars, dans les délais statutaires.

La présidente demande s'il y a une proposition de modification de l'ordre du jour ?

Aucune proposition. L'ordre du jour est accepté.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG 2023

Celui-ci est adopté sans modification, à l'unanimité.

Yves est remercié pour la rédaction du PV et l'envoi des invitations, et Stève pour la réception des inscriptions.

2. ELECTION DU COMITÉ

Les membres actuels du comité se représentent pour un nouveau mandat de 2 ans :

Danielle NARDONE, Yves GROSJEAN, Stève BREITENMOSER, Cyril DUBUIS et Matthieu VARIDEL.

L'assemblée élit par applaudissements à l'unanimité le comité.

Le comité remercie l'Assemblée pour sa confiance.

3. ELECTION À LA PRÉSIDENCE

La présidente :

« Comme annoncé, j'ai décidé de ne pas me présenter pour un nouveau mandat de présidente.

Ce sont les perpétuelles dégradations de nos conditions de travail et leurs impacts sur le personnel qui me pèsent. Les membres ont besoin de quelqu'un à l'écoute mais pas seulement, il faut aussi une bonne dose d'énergie pour les aider concrètement et trouver des solutions.

C'est pourquoi, j'aimerais que l'Assemblée confie cette tâche à Matthieu VARIDEL qui est un membre engagé de la commission du personnel et le comité pense qu'il a les qualités nécessaires pour me succéder.

Matthieu, veux-tu prendre la parole ?

Matthieu VARIDEL:

« Je ne vais pas vous faire un discours du style « Moi, président » et vous faire une quantité de promesse que je ne pourrais pas tenir. Ça ne me ressemblerait pas et ce serait prétentieux de ma part. Mais j'ai la profonde conviction que chaque personne a de la valeur et que la reconnaissance et la justice dans le travail participe largement au bonheur que l'on peut trouver dans notre travail et à la motivation d'y donner le meilleur de soi. C'est parce que je crois que c'est un combat qui en vaut la peine que j'ai choisi de rejoindre le comité de l'APC l'an dernier et d'accepter la proposition qui m'a été faite d'y reprendre la présidence. Si vous l'acceptez, c'est avec plaisir que je prendrai cette fonction »

La présidente le remercie et demande à l'Assemblée d'élire Matthieu VARIDEL au poste de président de la section de Nyon à main levée.

L'Assemblée suit la proposition du comité et élit Matthieu au poste de président par applaudissements à l'unanimité.

La présidente félicite Matthieu et remercie l'Assemblée pour le bon déroulement de ces élections et pour sa confiance.

4. RAPPORT DU COMITÉ

Agroscope Situation 2023

« Le transfert de la sélection des blés à Reckenholz est prévu l'année prochaine et nous avons encore 2 de nos membres qui souhaitent trouver une autre solution d'ici là. Si vous avez des opportunités qui se présentent dans vos groupes respectifs, merci de le signaler au comité. On remarque toujours que les chefs de groupes sont réticents à les engager, soit à cause de leur manque d'expérience pour le poste à repourvoir, on veut des gens efficaces tout de suite, mais aussi parce qu'ils ont le sentiment que ces personnes postulent par dépit et non par intérêt réel.

Bien évidemment, ces collaborateurs qui apprécient énormément ce qu'ils font à leur poste de travail actuel ne postuleraient pas pour d'autres postes s'il n'y avait pas ces transferts à Reckenholz!

C'est choquant que ce soit pris comme un manque d'intérêt!

Les décisions de la direction provoquent toujours un profond sentiment de mal être que nos collègues ont bien reporté dans le sondage auprès du personnel. La Direction a été très mal notée, et des discussions ont eu lieu lors de la réunion avec les partenaires sociaux avec Eva REINHARD.

Le PV établit par Madame AMMAN de la commission du personnel est rempli d'incertitudes dans tous les domaines, voici quelques extraits :

. Mise en œuvre des mesures d'économie

Si de nouvelles mesures d'économie devaient survenir, nous devrions probablement agir différemment et supprimer des postes.

Informatique, Rapport stratégie IT

De tels rapports de contrôle font mal. Nous voulons éviter cela à l'avenir, mais cela demande encore beaucoup de travail de rattrapage. C'est également grave pour les collaboratrices et collaborateurs de l'IT et nous devons prendre soin d'eux, car ces postes sont difficiles à pourvoir.

Fluctuations : ce dont les gens se plaignent, c'est le changement permanent.

Madame Eva REINHARD répond :

« Il y a un an, nous avons procédé à des recrutements pour l'infrastructure. Deux mises au concours n'ont pas été couronnés de succès. Nous avons engagé deux personnes via des chasseurs de têtes. Ces personnes ont par ailleurs démissionné entretemps. Cela est dû à une combinaison entre salaire et charge de travail. Nous évoluons actuellement dans un environnement très exigeant »

Lors du recrutement, nous observons que le lieu de travail Posieux rend les choses plus compliquées »

Évaluation des collaboratrices et collaborateurs

« La statistique suivante est présentée : près de 10 % obtiennent la note 4, près de 83 % la note 3 et près de 6 % la note 2.

La tendance suivante apparaît : les personnes ont été informées en partie trop tardivement que la prestation fournie n'était plus suffisante. La note 2 est également souvent due à des mesures de développement nécessaires, mais cela ne signifie pas non plus la fin du monde et est plutôt le signe que des changements sont nécessaires »

 Peut-être pas la fin du monde, mais certainement la fin de la motivation. Les chefs de groupe et les RH pourraient arrêter de dire que la note 2 est une bonne note !!

Mon avis personnel est que la centralisation des services RH, Finances et Informatiques à Posieux posent plus de problèmes que nos anciennes unités locales.

Je ne vois aucune proposition positive dans ce rapport, difficile voire impossible pour la Direction d'espérer recréer un climat de confiance, alors la grande question est :

À quoi doit-on s'attendre à présent ?

Lors de la séance de ce matin avec Eva REINHARD face au personnel de Changins, les questions envoyées par le comité APC ont été écartées par Mme SCHALLER pour la raison suivante :

« Les informations pour le personnel sont des plateformes internes pour l'échange avec les collaborateurs et ne sont pas à disposition pour les questions des partenaires sociaux.

L'échange de la direction d'Agroscope avec tous les partenaires sociaux est une autre plateforme et vous pouvez adresser les questions de la section Nyon aux bons destinataires à l'intérieur de votre association. Les représentants de votre association pourront alors faire part de vos remarques en conséquence lors de la prochaine séance.

Cette règle s'applique à tous les partenaires sociaux, également dans un souci d'égalité de traitement ».

À Changins, une densification du bâtiment AO est en cours.

L'APC soutient le personnel dans ces nouvelles formes de travail et tient à ce qu'elles soient respectueuses des employé-e-s.

La Direction compte apparemment sur la commission du personnel pour soutenir ce projet, je suis heureuse qu'à présent un lien étroit existe entre les 2 associations grâce à la présence de Matthieu au comité qui permettra des interactions.

Manifestations organisées par le secrétariat :

La conférence des présidents a eu lieu le 23 juin et les sujets suivants ont été traités : diminution des membres, austérité politique contre le personnel de la Confédération et le budget de la confédération.

Matthieu m'a remplacé à cette occasion et a fait la connaissance de nos collègues des autres sections romandes.

Avec Matthieu VARIDEL, nous avons participé à l'assemblée des délégués du 15 novembre.

Bonne nouvelle en provenance du Conseil des États ! Les deux motions dangereuses de l'UDC contre le personnel ont été rejetées.

Nous avons eu l'honneur de pouvoir écouter la conseillère fédérale Mme KELLER-SUTTER qui nous a dit que financièrement, l'année 2025 sera la pire. Il sera donc extrêmement difficile d'obtenir la compensation du renchérissement et impossible d'envisager une augmentation des rentes pour les retraités.

L'APC a apporté son soutien à la revendication pour une 13e rente AVS, et le peuple a tranché en faveur de cette rente supplémentaire, c'est une victoire extraordinaire pour les syndicats et i'en suis très fière.

C'est une belle réponse aux personnes qui se demandent encore à quoi ça sert de se syndiquer !

Au sujet du Soutien aux membres :

Cette année, nous avons reçu à nouveau plusieurs demandes liées soit aux évaluations MOVE, au descriptif de poste ou aux déménagements sur d'autres sites. Luc s'est déplacé plusieurs fois pour soutenir nos membres en séance avec les RH.

Je vais continuer avec les choses plus agréables comme les Activités en commun

La section de Nyon n'a pas participé à la course d'automne des sections romande à cause d'un manque de disponibilité de ma part, pour l'organisation.

Je m'en excuse car je sais c'est une excursion très appréciée et nous ferons mieux l'année prochaine. En novembre, nous avons retrouvé avec plaisir l'écu vaudois à Eysins pour la traditionnelle fondue.

Nos jubilaires :

Cette année, nous félicitons les 9 jubilaires suivants :

Pour 20 ans d'affiliation :

Mesdames Consuelo GUTIERREZ, Isabel PILLET, Agnès DIENES et votre présidente.

Messieurs Stefan KELLENBERGER et Pierre MIAUTON

Un petit cadeau leur a été transmis directement par le secrétariat.

Pour 50 ans d'affiliation 3 de nos membres :

Messieurs Pierre-Joseph CHARMILLOT, Werner REUST et Jakob TROXLER

qui sont définitivement libérés des cotisations.

Je crois que l'Assemblée peut applaudir tous nos membres pour leur fidélité.

Aucune admission cette année par contre nous avons reçu 4 démissions, 3 membres sont partis à la retraite et n'ont pas souhaité rester membre, 1 membre a quitté Agroscope.

Fin 2023 : La section comptait 86 membres dont 50 actifs et 36 retraités. Voilà, j'en ai terminé et je vous remercie pour votre attention.

5. FINANCES

Les comptes 2023 sont présentés par le caissier. Il donne ensuite la parole au représentant de la commission de vérification des comptes Marc PITTET qui nous lit son rapport.

La commission s'est réunie le 04 mars 2024 à Changins et en résumé approuve les comptes 2023 et demande à l'assemblée de bien vouloir les accepter et d'en donner décharge au comité.

Le caissier présente le budget 2024 et la présidente remercie le caissier et les vérificateurs des comptes et soumet le rapport, les comptes 2023 et le budget 2024 à l'Assemblée, qui adopte les deux points à la majorité. La présidente remercie le caissier et les vérificateurs des comptes.

6. NOMINATION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Mandat de 2022 à 2024 :

Marc PITTET et Sébastien BAILLY sont sortants, Mathieu NUSSBAUM était membre suppléant. Pour le mandat 2024-2026 :

La Commission est composée de Matthieu NUSSBAUM et Richard REBELO ALVES. Christine MÉRIER est nommée suppléante.

L'Assemblée élit les membres qui se sont volontairement proposés par applaudissements.

7. ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2024

Le président sera préposée déléguée de la section de Nyon, il y une possibilité d'aller à 2 membres du comité, sachant qu'une seule personne peut voter.

Le comité n'a pas reçu de propositions pour l'Assemblée des délégués.

8. COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DE L'APC

COMMUNICATIONS DE M. LUC PYTHON

« Merci et ravi d'être là ce soir. C'est la dernière fois que je viens à Changins car à la fin décembre, je serai à la retraite. Mélanie GLAYRE me remplacera pour défendre vos intérêts.

Lors de la dernière séance de la direction du projet « futur rapprochement APC@SSP », le SSP a amené des réflexions supplémentaires sur les différentes options, dont l'une consistait à proposer une sorte d'adhésion collective. Le SSP a sollicité un regard externe et c'est sur cette base que cette option est apparue. La discussion approfondie qui a suivi a mis en évidence le fait qu'une adhésion collective à une grande association comme l'APC était malheureusement confrontée à différents obstacles, et que le SSP préférait l'option d'une fusion. Les problèmes relevés portent notamment sur l'assujettissement à la TVA en cas de contre-facturation, la position inégale de l'APC par rapport aux régions du SSP, les multiples changements de section, ainsi que la thématique de la protection des données. Le comité directeur de l'APC a ensuite discuté en détails des informations fournies lors de la séance de la direction du projet. Il n'a pas caché sa déception de constater qu'après de longues discussions, l'adhésion collective n'est plus vraiment considérée comme une solution réalisable, tout en prenant connaissance

des résultats de l'analyse. Le comité affiche toutefois sa satisfaction dans le sens où ces informations permettent d'avoir une vision claire sur la future décision à prendre.

Une fusion avec le SSP n'est toujours pas envisageable pour le comité directeur de l'APC. Cela représenterait non seulement un grand défi dans les domaines déjà connus des cotisations des membres et des conditions de travail, mais aussi un grand défi pour « la culture APC ». Le comité directeur reste également d'avis qu'une fusion et le statut qui en résulterait pour l'APC au sein du SSP ne sont pas attractifs tant du point de vue financier que du point de vue personnel.

Le comité directeur regrette que le projet syndical d'une fusion des domaines du personnel de la Confédération SSP et APC ne soit ainsi pas possible et qu'aucun projet de convention collective ne puisse être présentée. Le comité directeur de l'APC entend toutefois poursuivre le développement au niveau syndical et l'optimisation du secrétariat de notre association. C'est pourquoi le comité directeur de l'APC a décidé d'examiner d'autres alternatives et collaborations envisageables dans différents domaines. Nous continuerons à entretenir un dialogue ouvert avec le SSP sur l'éventualité d'une collaboration ponctuelle.

Le personnel de l'APC a été informé des développements et sera impliqué dans les prochaines étapes via la commission du personnel. Nous ne manquerons pas de transmettre des informations au fur et à mesure de l'état d'avancement de ces travaux, en temps voulu.

Prochaines étapes :

- Durant le mois de mars 2024, le comité directeur organisera un atelier de travail stratégique. L'objectif consiste à analyser la nouvelle situation de départ avec les conséquences qui en découlent, et définir les prochaines étapes importantes pour l'avenir de l'APC ainsi que la suite des démarches à entreprendre.
- Les séances d'informations régionales sur le projet de rapprochement avec le SSP n'auront pas lieu. Nous invitons toutefois l'ensemble des membres à une séance d'informations en ligne le jeudi 18 avril 2024, de 17 heures à 18 heures. La présidente Barbara GYSI et le secrétaire général Jérôme HAYOZ apporteront des informations sur cette décision et sur les prochaines étapes. Ils se tiendront également à disposition pour répondre aux questions.
- L'assemblée extraordinaire des délégué.e.s du mardi 25 juin 2024 aura lieu sous la forme d'une conférence des président.e.s élargie de l'APC au sens d'une conférence sur l'avenir.

Révision du système salarial :

1er janvier 2026 au plus tôt! Indemnité de résidence dans le salaire.

Un dernier mot pour dire un grand MERCI à Danielle pour son travail considérable. Elle voit bien les problèmes et elle n'a pas eu peur de « ruer dans les brancards » Merci beaucoup!

Bienvenue à Matthieu VARIDEL!

La présidente remercie Luc pour ces informations et sa gentillesse. Comme il a annoncé son départ à la retraite, elle s'adresse directement à lui pour le remercier au nom du comité, pour son engagement pour les membres d'Agroscope pendant toutes ces années.

« J'aimerais relever ta disponibilité, ton écoute, tes grandes qualités de médiateur.

Ton engagement lors de séances avec les partenaires sociaux pendant lesquelles tu as fait remonter les soucis de la base a été très précieux.

Tes nombreuses interventions concernant les Move avec les chefs de groupe et les RH ont toujours été positives. Tu es respecté des RH et tu connais parfaitement le fonctionnement d'Agroscope.

Un grand merci pour cette excellente collaboration avec le comité et sa présidente !

Notre caviste Laurent t'a préparé un souvenir malheureusement ou heureusement périssable, avec quelques spécialités d'Agroscope, qui nous l'espérons t'apportera beaucoup de plaisir!

Je souhaite que la personne qui te succédera puisse avoir les mêmes rapports de confiance avec le comité et l'Agroscope car il se pourrait que de lourdes tâches l'attendent. »

9. DIVERS

Personne ne demandant la parole, la présidente clôt la séance à 18h37 et remercie l'Assemblée pour sa participation active. Elle invite chacun à poursuivre les discussions en prenant part au repas organisé à l'Hostellerie du XVIe siècle à Nyon.

Yves Grosjean, secrétaire

Danielle Nardone, présidente